

MAITRE D'OUVRAGE :



SNC FRITAS BANANAS  
30 Quai Claude Bernard  
69007 LYON

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :



1 Rue du Lac  
69003 LYON

OPERATION :



Vivienne  
518 Avenue de Valence  
38 113 Veurey-Voroize

GRUPEMENT :



# AMENAGEMENT D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE PAR LE BIAIS D'UN PERMIS D'AMENAGER PERMETTANT DE CREER UN LOT COMMUN ET DEUX MACRO-LOTS POUVANT ETRE SUBDIVISES EN 8 LOTS.

Dossier d'autorisation environnementale unique

Pièce H – Notice d'incidences Natura 2000



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>RAPPELS SUR LE RESEAU NATURA 2000 .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES .....</b>	<b>3</b>
2.1	FR8201745- Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau du Sornin - ZSC.....	5
2.2	FR8201741- Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort – ZSC.....	6
<b>3</b>	<b>EMPRISE SUR LE MILIEU NATUREL – IMPACT RESIDUEL IDENTIFIE DANS L’ETUDE D’IMPACT.....</b>	<b>8</b>
3.1	FR8201745- Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau du Sornin - ZSC.....	8
3.2	FR8201741- Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort – ZSC.....	10
<b>4</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>15</b>
5.1	Ouvrages.....	15
5.2	Rhône-Alpes .....	15
5.3	Internet.....	16

Conformément aux articles 6,3 et 6,4 de la directive 79/409/CEE et de sa transposition en droit français (Articles L, 414-4 à L, 414-7 du code l'environnement, articles R, 214-25 et R, 214-34 à R, 214-39 du code de l'environnement, circulaire [DGALN/DEB/SDEN DEVN1010526C du 15 avril 2010](#)), la présence de sites Natura 2000 situés à proximité du projet étudié a conduit à la réalisation d'une étude des incidences du projet. Le présent dossier s'intéresse tout d'abord aux impacts sur ces sites afin de bien prendre en compte les incidences cumulées du projet sur les habitats et espèces communautaires ayant justifié la désignation des sites

## 1 RAPPELS SUR LE RESEAU NATURA 2000

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Union européenne s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires,

Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels, Le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières,

### Deux directives européennes pour atteindre les objectifs de Natura 2000

En la matière, les deux textes de l'Union les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992), Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen, Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000,

La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière, Plus de 3000 sites ont été classés par les Etats de l'Union en tant que Zones de Protection spéciales (ZPS),

La directive « Habitats faune flore » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat, Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection, Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées, Avant d'être désigné ZSC par arrêté ministériel, un site donné est qualifié de SIC (Sites d'intérêt communautaire),

Source : [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

## 2 PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES

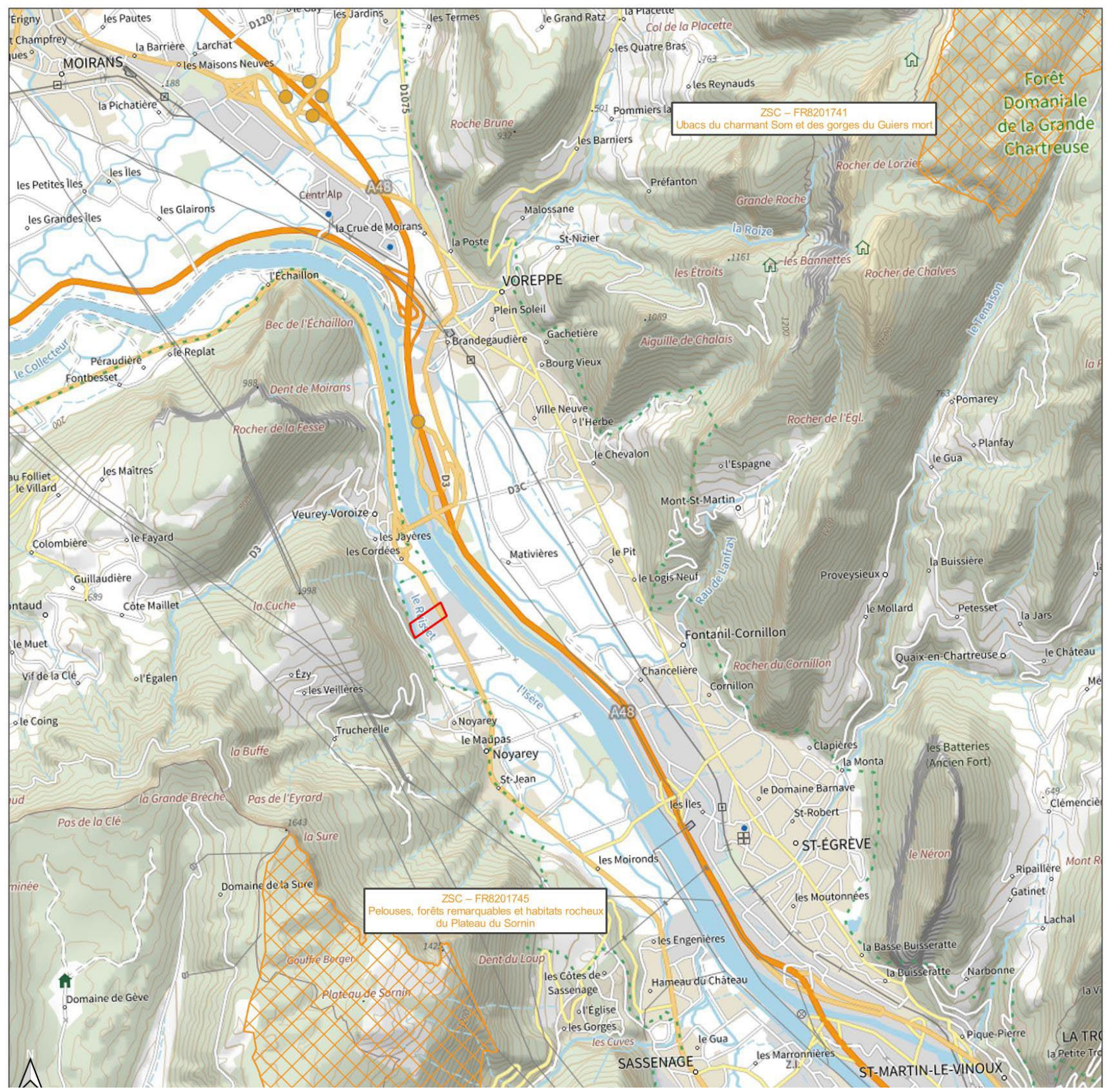
Les sites Natura 2000 situés dans un périmètre de dix kilomètres autour de la zone d'étude figurent dans le tableau ci-après.

Type de site	Noms	Numéros	Directives	Surfaces (ha)	Distances par rapport à la zone d'étude (km)
ZSC	Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau du Sornin	FR8201745	Habitats, faune, flore	1312	3,2km m au sud-ouest
ZSC	Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort	FR8201741	Habitats, faune, flore	2329	8,6 km au nord-est

### Liste des sites N2000 recensés à proximité du projet

Ces sites sont localisés dans les massifs avoisinants du Vercors et de la Chartreuse et à distance relativement importante. Le lien écologique n'est aussi pas flagrant avec la vallée de l'Isère où se situe le projet.

Ils sont malgré tout présentés dans les pages suivantes



6e Sens Immobilier  
 Diagnostic écologique - site Sintertech - Veurey-  
 Voroize (38)  
**Localisation des site Natura 2000 par  
 rapport au projet**

Projet  
 Sites Natura 2000



Réalisation : Acer campestre, 2023  
 Source : IGN, INPN  
 Révisé : 11/2023

Figure 1 : Localisation des site Natura 2000 par rapport au projet

## 2.1 FR8201745- PELOUSES, FORETS REMARQUABLES ET HABITATS ROCHEUX DU PLATEAU DU SORNIN - ZSC

### 2.1.1 Description générale

Texte tiré du Formulaire standard de données du site – dernière mise à jour 08/08/2014

« Le site du Sornin est un plateau calcaire (calcaires urgoniens) situé à l'extrémité septentrionale du massif du Vercors en Isère. Il s'agit d'un kartz typique avec des lappiaz affleurants. La circulation d'eau en surface y est donc très réduite. Les eaux d'infiltration circulent en profondeur à l'intérieur d'un important réseau souterrain auquel se rattache le très célèbre gouffre Berger.

Situé à la périphérie de l'agglomération grenobloise (450 000 habitants) qu'il domine, ce site constitue un espace de loisirs et de détente très prisé soumis à une forte pression de fréquentation. Le site renferme le gouffre Berger qui attire les spéléologues du monde entier. Toutefois, la maîtrise foncière du site par les collectivités en facilite la gestion patrimoniale

Le site présente une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire. La hêtraie sapinière est le groupement climacique de cet étage montagnard arrosé des Préalpes. Toutefois, le hêtre a fait place localement à l'épicéa sous l'influence des forestiers. Par ailleurs, d'importants défrichements, au Moyen-âge, ont fait place à des pelouses sub-alpines sur lesquelles se pratiquent l'estive (bovins et ovins) et la transhumance. 21 habitats d'intérêt communautaire ont été inventoriés, dont 4 dits « prioritaires » : 6210, 6230, 8240 et 9180. »

### 2.1.2 Informations écologiques

#### 2.1.2.1 Habitats naturels d'intérêt communautaire observés sur le site :

Habitat naturel	Dans le site Natura 2000			
	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation
4030 – Landes sèches européennes	0,51%	6,73	B	B
4060 - Landes alpines et boréales	0,38%	5,01	D	-
5130 - Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	0,09%	1,19	D	-
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	0,44%	5,8	A	B
6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines	5,5 %	72,55	A	A
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	3,1%	40,89	B	B
6230 - Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	1,11%	14,64	B	A

Habitat naturel	Dans le site Natura 2000			
	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation
6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin	1,37%	18,07	A	B
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	0,4%	5,28	B	C
6520 - Prairies de fauche de montagne	7%	92,33	B	C
8120 - Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	0,53%	6,99	A	A
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	0,18%	2,37	A	A
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0,6%	7,91	A	A
8240 - Pavements calcaires	13%	171,47	A	A
9110 – Hêtraies du Luzulo-Fagetum	2,5%	32,98	A	A
9130 – Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	7%	92,33	A	A
9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	8,37%	110,4	A	A
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	1,37	18,0	C	A
9180 – Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	0,33	4,35	C	A
9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	9,8%	129,26	A	A
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	0,12%	1,58	A	B

Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite » ; - = pas d'information

\* : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière

Habitats d'intérêts communautaires présents sur le site (d'après le FSD du site)

## 2.1.2.2 Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire observées sur le site :

Aucune espèce citée dans le FSD.

## 2.2 FR8201741- UBACS DU CHARMANT SOM ET GORGES DU GUIERS MORT – ZSC

### 2.2.1 Description générale

Texte tiré du Formulaire standard de données du site – dernière mise à jour 28/06/2013

« Le périmètre de ce site Natura 2000 s'étend sur 3 communes depuis les gorges du Guiers mort jusqu'au sommet du Charmant Som ; il englobe la forêt de Génieux et l'alpage du Charmant Som (tous deux domaniaux). Lors de la révision du document d'objectifs menée par le Parc naturel régional de Chartreuse, des modifications du périmètre ont été jugées pertinentes : calage du périmètre sur les limites de parcelles cadastrales, ajout de l'alpage et de la station à Potentille du Dauphiné situés au sud-est et intégration de la tourbière de Malissoles en pointe sud-ouest.

Le site regroupe sur un territoire relativement réduit un éventail de groupements forestiers d'intérêt communautaire remarquables avec notamment les érablaies de pente qui ont fait l'objet de travaux scientifiques au sein des Universités de Genève et de Grenoble.

Une superbe forêt d'épicéa sur lapiaz (Génieux), des fragments de pessières sur sphaignes, une forêt considérée comme subnaturelle dans les gorges du Guiers complètent l'intérêt forestier.

Des groupements d'éboulis et de falaises comptant de nombreuses espèces protégées dans la partie supérieure du Charmant Som couronnent ce site à dominante forestière.

Le site compte une vingtaine d'habitats d'intérêt communautaire.

Il abrite des habitats de l'étage subalpin et montagnard, et notamment différents types de Hêtraies (9110, 9130, 9140 et 9150), des pessières (9410), des landes à genévrier nain et raisin d'ours (4060).

De nombreux habitats rocheux sont présents : falaises calcaires ensoleillées (8210), des éboulis à pétasites ou calcaires exposés au nord (8120), des grottes (8310).

Un habitat prioritaire, la forêt de ravins (9180\*), est présent sous plusieurs faciès : tiliaie à érable à feuilles d'obier, érable à scolopendre ou à feuilles de bouc.

A côté des pelouses calciphiles (6170) qui couvre 5% du site, d'autres pelouses d'intérêt communautaire ont été notées telles que des pelouses maigres de fauche de basse altitude (6510) ou de montagne (6520), ainsi que des pelouses sèches sur calcaires (6210).

La station de Potentille du Dauphiné, recensée depuis peu, est l'une des plus nordiques dans l'aire de répartition de cette plante rare, endémique des Alpes françaises (une autre station est située dans les Bauges) ; cette unique station de Chartreuse vient conforter les autres stations situées dans l'Obiou, le Valbonnais et le Dévoluy.

La Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) est présente sur tout le site dans les milieux boisés, bien que parfois à très faible densité, depuis 650 mètres d'altitude jusqu'à la limite supérieure de la forêt, notamment sur purge ou arbre mort de sapin.

Cinq espèces de Chiroptères ont été notées sur le site, mais des études complémentaires sont nécessaires, car l'importance de ces populations et leur état de conservation sont méconnus à ce jour. »

### 2.2.2 Informations écologiques

#### 2.2.2.1 Habitats naturels d'intérêt communautaire observés sur le site :

Habitat naturel	Dans le site Natura 2000			
	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation
3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	0,02 %	0,46	D	-
4060 - Landes alpines et boréales	0,37	8,54	C	A
6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines	5,41%	126	A	A
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	0,08%	1,92	D	-
6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin	1,02%	23,75	A	B
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	0,09%	2	D	-
6520 - Prairies de fauche de montagne	0,29%	6,66	C	B
8120 - Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	1,59%	37	A	A
8160 - Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard	0,02%	0,49	D	-
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2,53%	59	A	A
8130 - Grottes non exploitées par le tourisme	0%	0,08	D	-
91D0 – Tourbières boisées	0,01%	0,15	B	B
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	0,62%	14,4	B	B
9110 – Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	0,68%	15,8	B	B
9130 – Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	55%	1281	A	B

Habitat naturel	Dans le site Natura 2000			
	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation
9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	1,42%	33	B	B
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	1,93%	45	B	B
9180 – Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	3,39%	79	B	B
9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	1,85%	439	B	B
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	0,41	9,49	C	B

Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite » ; - = pas d’information

\* : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l’Union européenne porte une responsabilité particulière

Habitats d’intérêts communautaires présents sur le site (d’après le FSD du site)

#### 2.2.2.2 Espèces animales et végétales d’intérêt communautaire observées sur le site :

Nom français	Nom scientifique	Abondance sur le site	Etat de conservation	Isolement de la population	Globale
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	P	-	-	-
Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i>	P	A	B	A
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	C	A	C	A
Potentille du Dauphiné	<i>Potentilla delphinensis</i>	V	A	B	A
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	P	A	C	A
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P	-	-	-

Nom français	Nom scientifique	Abondance sur le site	Etat de conservation	Isolement de la population	Globale
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P	-	-	-
Barbastelle d’Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	P	-	-	-
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	P	-	-	-

**Abondance sur le site** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente

**Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

**Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

**Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

Espèces d’intérêts communautaires présentes sur le site (d’après le FSD du site)

### 3 EMPRISE SUR LE MILIEU NATUREL – IMPACT RESIDUEL IDENTIFIE DANS L'ETUDE D'IMPACT

Le projet représente une emprise résiduelle de 7,66 hectares dont une majeure partie de milieux artificialisés et uniquement 2,84 hectares de milieux non imperméabilisés.

Les impacts suivants sont calculés :

- **Les milieux arborés – 1,68 hectare de détruit**, répartis comme suit :
  - 0,67 hectare de parking arboré à faible naturalité mais présentant de grands peupliers colonisables par les oiseaux et les chiroptères ;
  - 0,91 hectare de boisement alluvial relictuel et asséché souvent dominé par le Robinier faux-acacia à naturalité intermédiaire, constituant un habitat pour les oiseaux des milieux boisés, les chiroptères arboricoles, les mammifères (dont le Hérisson).
  - 0,1 hectare de Peupleraie alluviale relictuelle, évitée en grande partie et impacté sur ces marges.
- **Les milieux semi-ouverts et arbustifs – 0,71 hectare de détruit**, répartis comme suit :
  - 0,41 hectare de pelouses arborées à faible naturalité mais présentant des espaces disponibles pour l'avifaune des milieux boisés ou bocagers, les reptiles, les mammifères (dont Hérisson), les chiroptères (chasse principalement)
  - 0,13 hectare de mosaïque friche/fourrés et friche/peuplier de naturalité intermédiaire aux intérêts similaires aux pelouses arborées ;
  - 0,02 hectare de haie mésophile basse (65m) de naturalité intermédiaire et présentant un intérêt pour l'avifaune des milieux bocagers, les reptiles, les mammifères (dont Hérisson)
  - 0,15 hectare de ronciers de naturalité intermédiaire aux intérêts similaires à la haie mésophile basse mais de manière moins forte.

- **Les milieux ouverts – 0,90 hectare détruit**, répartis comme suit
  - 0,71 hectare de friche mésophile de naturalité intermédiaire à faible et pouvant être des milieux colonisés par les oiseaux des bocages, les reptiles, les mammifères (dont le Hérisson), les chiroptères en chasse, les insectes ;
  - 0,18 hectare de friche xérophile de naturalité plutôt faible mais colonisable par les oiseaux des bocages, les reptiles et les orthoptères (Ædipode)
- **Les milieux bâtis – 5 bâtiments (1,64 hectare) détruit**, répartis comme suit
  - 1 bâtiment de 0,06 ha aux fonctionnalités moyennes pour les oiseaux anthropophiles et pour les chiroptères (en reproduction)
  - 1 bâtiment de 1,15 ha aux fonctionnalités moyennes, accueillant une colonie de Moineau domestique et favorable au gîte d'hivernage pour les chiroptères ;
  - 3 bâtiments sur 0,43 ha faiblement à moyennement favorable pour les oiseaux anthropophiles uniquement

#### 3.1 FR8201745- PELOUSES, FORETS REMARQUABLES ET HABITATS ROCHEUX DU PLATEAU DU SORNIN - ZSC

Les emprises du projet n'intersectent pas la ZSC FR8201745 « Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau du Sornin ». Le périmètre du site est localisé à 3,2 km au sud-ouest du projet au sein du massif du Vercors.

Les incidences potentielles sur les espèces et habitats ayant motivé la désignation de la ZSC sont analysées ci-après.



Intitulé de l'habitat	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation	Présence au sein des emprises du projet	Caractérisation des habitats impactés	Analyse des incidences brutes
4030 – Landes sèches européennes	0,51%	6,73	B	B	non	-	Négligeable
4060 - Landes alpines et boréales	0,38%	5,01	D	-	non	-	Négligeable
5130 - Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	0,09%	1,19	D	-	non	-	Négligeable
6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	0,44%	5,8	A	B	non	-	Négligeable
6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines	5,5 %	72,55	A	A	non	-	Négligeable
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	3,1%	40,89	B	B	non	-	Négligeable
6230 - Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	1,11%	14,64	B	A	non	-	Négligeable
6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin	1,37%	18,07	A	B	non	-	Négligeable
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	0,4%	5,28	B	C	non	-	Négligeable
6520 - Prairies de fauche de montagne	7%	92,33	B	C	non	-	Négligeable
8120 - Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	0,53%	6,99	A	A	non	-	Négligeable
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	0,18%	2,37	A	A	non	-	Négligeable
8210 - Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0,6%	7,91	A	A	non	-	Négligeable
8240 - Pavements calcaires	13%	171,47	A	A	non	-	Négligeable
9110 – Hêtraies du Luzulo-Fagetum	2,5%	32,98	A	A	non	-	Négligeable
9130 – Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	7%	92,33	A	A	non	-	Négligeable
9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	8,37%	110,4	A	A	non	-	Négligeable
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	1,37	18,0	C	A	non	-	Négligeable
9180 – Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	0,33	4,35	C	A	non	-	Négligeable
9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	9,8%	129,26	A	A	non	-	Négligeable
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	0,12%	1,58	A	B	non	-	Négligeable

Figure 2 : Analyse des incidences sur les habitats d'intérêt communautaire inscrits au FSD de la ZSC FR8201745 « Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau du Sornin »

*Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative » . //  
Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite » ; - = pas d'information // \* : habitats  
en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union  
européenne porte une responsabilité particulière*

### **3.2 FR8201741- UBACS DU CHARMANT SOM ET GORGES DU GUIERS MORT – ZSC**

Les emprises du projet n'intersectent pas la ZSC FR8201741 « Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort ». Le périmètre du site est localisé à 8,6 km au nord-est du projet au sein du massif du Vercors.

Les incidences potentielles sur les espèces et habitats ayant motivé la désignation de la ZSC sont analysées ci-après.

Intitulé de l'habitat	Couverture (%)	Superficie (ha)	Représentativité	Conservation	Présence au sein des emprises projet	Caractérisation des habitats impactés	Analyse des incidences brutes
3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	0,02 %	0,46	D	-	non	-	Négligeable
4060 - Landes alpines et boréales	0,37	8,54	C	A	non	-	Négligeable
6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines	5,41%	126	A	A	non	-	Négligeable
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	0,08%	1,92	D	-	non	-	Négligeable
6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin	1,02%	23,75	A	B	non	-	Négligeable
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	0,09%	2	D	-	non	-	Négligeable
6520 - Prairies de fauche de montagne	0,29%	6,66	C	B	non	-	Négligeable
8120 - Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	1,59%	37	A	A	non	-	Négligeable
8160 - Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	0,02%	0,49	D	-	non	-	Négligeable
8210 - Pentés rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2,53%	59	A	A	non	-	Négligeable
8130 - Grottes non exploitées par le tourisme	0%	0,08	D	-	non	-	Négligeable
91D0 – Tourbières boisées	0,01%	0,15	B	B	non	-	Négligeable
91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	0,62%	14,4	B	B	<b>oui</b>	0,1 ha de peupleraie alluviale relictuelle // MR18 - GESTION DU BOISEMENT HUMIDE	Négligeable
9110 – Hêtraies du Luzulo-Fagetum	0,68%	15,8	B	B	non	-	Négligeable
9130 – Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	55%	1281	A	B	non	-	Négligeable
9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	1,42%	33	B	B	non	-	Négligeable
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	1,93%	45	B	B	non	-	Négligeable
9180 – Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	3,39%	79	B	B	non	-	Négligeable
9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	1,85%	439	B	B	non	-	Négligeable
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	0,41	9,49	C	B	non	-	Négligeable

Figure 3 : Analyse des incidences sur les habitats d'intérêt communautaire inscrits au FSD de la ZSC FR8201741 « Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort »

Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ». //  
 Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite » ; - = pas d'information // \* : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière

Nom français	Nom scientifique	Abondance sur le site	Etat de conservation	Isolément de la population	Globale	Présence et statut dans la zone d'étude rapprochée	Présence et statut au sein des emprises du projet	Analyse des incidences brutes	Mesure d'évitement et de réduction d'impact	Surfaces résiduelles d'habitats d'espèces impactées	Impacts résiduels
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	P	-	-	-	Présence potentielle	Pas d'habitat de reproduction détruits Destruction de 5,15 ha d'habitat de chasse	Faible	<b>ME1 - Evitement des secteurs sensibles</b> <b>MR9 - Adaptation de l'éclairage en phase exploitation</b> MR10 - Gestion extensive des espaces paysagers et végétalisés MR11 - Utilisation de plants locaux pour les aménagements paysagers MR17 - Plantation de haies sur deux rangs MR18 - Gestion du boisement humide MR21 - Prise en compte et gestion des mesures en phase exploitation	Pas d'habitat de reproduction détruits  <b>Destruction de 3,08 ha d'habitat de chasse</b> (milieux arborés, lisières, friches) dont - 0,76 ha d'habitat aux bonnes fonctionnalités ; - 1,46 ha d'habitats aux fonctionnalités moyennes ; - 0,86 ha d'habitats aux fonctionnalités dégradées.	Négligeable
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	P	-	-	-	Présence en niveau d'activité faible	<b>Destruction de 3,23 ha d'habitat de reproduction</b> (espaces boisés avec gîtes potentiels) dont : - 2,44 ha d'habitat aux bonnes fonctionnalités ; - 0,79 ha d'habitats aux fonctionnalités moyennes.	Fort	<b>ME1 - Evitement des secteurs sensibles</b> <b>MR9 - Adaptation de l'éclairage en phase exploitation</b> MR10 - Gestion extensive des espaces paysagers et végétalisés MR11 - Utilisation de plants locaux pour les aménagements paysagers	<b>Destruction de 1,70 ha d'habitat de reproduction</b> (espaces boisés avec gîtes potentiels) dont : - <b>0,24 ha d'habitat aux bonnes fonctionnalités ;</b> - 1,46 ha d'habitats aux fonctionnalités moyennes.	Négligeable
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	P	-	-	-	Présence potentielle	<b>Destruction de 1,84 ha d'habitat de chasse</b> (friches, ronciers, pelouses arborées...) dont : - 0,52 ha d'habitat aux bonnes fonctionnalités ; - 1,31 ha d'habitats aux	Fort	<b>MR13 - Installation de gîtes artificiels pour les chauves-souris</b> MR17 - Plantation de haies sur deux rangs	<b>Destruction de 1,39 ha d'habitat de chasse</b> (friches, ronciers, pelouses arborées...) dont : - 0,52 ha d'habitat aux bonnes fonctionnalités ; - 0,86 ha d'habitats aux	Négligeable

Nom français	Nom scientifique	Abondance sur le site	Etat de conservation	Isolement de la population	Globale	Présence et statut dans la zone d'étude rapprochée	Présence et statut au sein des emprises du projet	Analyse des incidences brutes	Mesure d'évitement et de réduction d'impact	Surfaces résiduelles d'habitats d'espèces impactées	Impacts résiduels
							fonctionnalités dégradées.		<b>MR18 - Gestion du boisement humide</b> MR21 - Prise en compte et gestion des mesures en phase exploitation	fonctionnalités dégradées.	
Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i>	P	A	B	A	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	C	A	C	A	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable
Potentille du Dauphiné	<i>Potentilla delphinensis</i>	V	A	B	A	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	P	A	C	A	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	P	-	-	-	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	P	-	-	-	Non	Non	Négligeable	-	-	Négligeable

**Abondance sur le site** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente

**Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

**Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

**Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

Analyse des incidences sur les espèces d'intérêt communautaire inscrites au FSD de la ZSC FR8201741 « Ubacs du Charmant Som et gorges du Guiers Mort »

## 4 CONCLUSION

L'analyse des effets du projet sur les espèces et habitats ayant justifié la désignation de sites Natura 2000 à proximité montre que les incidences sont nulles ou négligeables d'autant que la distance élevée entre les sites et les contextes différents ne permettent pas de faire un lien étroit entre site impacté et site Natura 2000.

**L'étude de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 conclut donc à l'absence d'effets dommageables notables du projet sur les sites Natura 2000 ainsi que sur le réseau de sites Natura 2000 auquel il participe. En particulier, il ne nuit pas à l'atteinte des objectifs de conservation mis en place sur les sites Natura 2000.**

## 5 BIBLIOGRAPHIE

### 5.1 OUVRAGES

- ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003 – Les Amphibiens de France Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions biotope, Mèze (France). 480 p.
- ARTHUR L., LEMAIRE M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), MNHN, Paris, 544 p.
- BARATAUD M., 2012. Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe. Biotopes Editions (collection Inventaires et biodiversité), Mèze – MNHN, Paris, 344 p.
- BENSETTITI F., GAUDILLAT V. (Coord.), 2002 – Cahier d'habitat Natura 2000 : Tome 7 : Espèces animales. Muséum National d'Histoire Naturelle, La documentation Française, Paris, 353 p.
- BILZ M., KELL S.P., MAXTED N. and LANSDOWN R.V., 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union. 142 p.
- DOMMANGET J.-L., PRIOUL B., GAJDOS A., BOUDOT J.-P., 2008. Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. Société française d'odonatologie. Rapport non publié, 47 p.
- GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006. Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 480 p.
- Hagemeyer W.J.M. & Blair M.J. (eds) 1997. The EBCC Atlas of European Breeding Birds: Their distribution and abundance. T & A Poyser, London.
- ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- LAFRANCHIS, T., 2000 – Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 488 p.
- LESCURE J. & MASSARY de J.-C. (coords), 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; MNHN, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- MNHN / SEH, 1997. Atlas of amphibians and reptiles in Europe. Collection Patrimoines Naturels, 29, Paris, SPN / IEGB / MNHN, 496 pp.
- MULLER S. (coord.), 2004. Plantes invasives en France. MNHN, Paris, 168 p.
- SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004. Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques, 9 : 125-13. 14 p.
- UICN Europe, 2007. Statut et distribution des Mammifères européen. Comité Européen de l'UICN, Gland, Suisse. 47 p.
- UICN Europe, 2009. Liste rouge européenne des Reptiles. Comité Européen de l'UICN, Luxembourg, Belgique. 34 p.
- UICN Europe, 2009. Liste rouge européenne des Amphibiens. Comité Européen de l'UICN, Luxembourg, Belgique. 34 p.
- UICN Europe, 2010. Liste rouge européenne des Odonates. Comité Européen de l'UICN, Luxembourg, Belgique. 40 p.
- UICN Europe, 2010. Liste rouge européenne des papillons de jour. Comité Européen de l'UICN, Luxembourg, Belgique. 60 p.

UICN France, FCBN & MNHN, 2012. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1000 espèces, sous-espèces et variétés. Dossier électronique.

UICN France, 2012. La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Comité français de l'UICN, MNHN, Paris, France. 18 p.

UICN France, 2015. La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Comité français de l'UICN, MNHN, Paris, France. 8 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 32 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France. 5 p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France. 16 p.

UICN, 2012. La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Comité français de l'UICN, MNHN, Paris, France, 18 p.

VACHER J.-P. et GENIEZ M. (coords), 2010 : les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544p.

### 5.2 RHONE-ALPES

CBNA, CBNMC, 2015. Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. 27 p.

CHOISNET G., MIKOLAJCZAK A., BOULLET V., 2012. Liste rouge des végétations de Rhône-Alpes. Tableur.

DELIRY C. et Groupe Sympetrum, 2014. Liste Rouge des Odonates en Rhône-Alpes & Dauphiné - version 15 déc. 2013. Histoires Naturelles n°25, Collection Concepts et Méthodes du Groupe Sympetrum. 55 p.

CORA 2003 – Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes – CORA Editeur 336p.

DELIRY C., 2008. Espèces menacées ou rares de Rhopalocères de la région Rhône-Alpes. 5 p.

DE THIERSANT M.P., DELIRY C. (coord.), 2008 - Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). CORA Faune Sauvage. 22 p.

LPO Rhône-Alpes, Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, 2015. Liste rouge des chauves-souris menacées en Rhône-Alpes. 2 p.

LPO Rhône-Alpes & Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, 2015. Liste rouge des amphibiens menacés en Rhône-Alpes. 2 p.

LPO Rhône-Alpes & Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, 2015. Liste rouge des reptiles menacés en Rhône-Alpes. 2 p.

SARDET, E. (coord.), 2018. Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes. Etude commandée et financée par DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 32 pp + 4 Annexes. [Rapport non publié]

Flavia APE, 2018, Liste rouge des Rhopalocères de la région Rhône-Alpes, 22p.

BRAUD Y., 2014. Les orthoptères du département de l'Isère. Programme d'amélioration des connaissances : bilan 2012-2013, pré-atlas cartographique, liste d'alerte sur les espèces menacées. Rapport MIRAMELLA pour le Conseil Général de l'Isère. 63 p. [rapport non publié]

LPO Isère (coord.), 2016. Mise à jour des statuts de conservation des vertébrés terrestres de l'Isère.

LPO HAUTE-SAVOIE, 2016. Oiseaux menacés et à surveiller en Haute-Savoie - Liste rouge des oiseaux nicheurs de Haute-Savoie.

LPO HAUTE-SAVOIE et FRAPNA HAUTE-SAVOIE, 2014. Reptiles et Amphibiens de Haute-Savoie. Etat des lieux et plan d’actions. Conseil Général de Haute-Savoie et Région Rhône-Alpes.

LPO SAVOIE, 2017. Liste rouge des vertébrés menacés de Savoie – 17 p.

### 5.3 INTERNET

Site Coronella : <http://coronella.free.fr/>

Site Oiseaux Europe : <http://www.oiseaux-europe.com/>

Site de la société européenne d’herpétologie : <http://www.seh-herpetology.org/>

Site de l’inventaire national du Patrimoine Naturel : <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>



